

République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Pamiers
LEYCHERT - Commune

Séance du vendredi 05 juin 2026

Délibération N° DE_035_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	7	8
Date de la convocation : 26/05/2026		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le cinq juin deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil - Mairie), sous la présidence de Florence ROBERT.

Présents : Florence ROBERT, Stephane NOGER, Yola THOMAS, Olivier AMANS, Constance GANDOIS, Charlotte GIRAULT, André COSTECEQUE

Représentés : Elise-Marie NOAILLES représentée par André COSTECEQUE

Absents et Excusés : Jocelyne MARION, Alexis CALARD, Alexis ESTAQUE

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Yola THOMAS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Désignation d'un délégué dans le cadre de la mutualisation avec les communes de Nalzen et Freychenet

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la mise en place d'une organisation de mutualisation de matériel et de moyens entre les communes de Leychert, Nalzen et Freychenet ;

Considérant la nécessité de désigner un représentant de la commune afin d'assurer le suivi et la coordination de cette mutualisation ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

De désigner pour représenter la commune de Leychert dans le cadre de la mutualisation avec les communes de Nalzen et Freychenet :

- **Délégué titulaire** : Stéphane NOGER
- **Délégué suppléant** : Alexis ESTAQUE

PRÉCISE

Que ce délégué sera chargé de représenter la commune dans les échanges et décisions liés à la mutualisation des moyens entre les communes concernées.

Que la secrétaire de Mairie se charge de notifier cette désignation aux communes de Nalzen et Freychenet.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Florence ROBERT
Président de séance



Yola THOMAS
Secrétaire de séance

